

La peau est fine et lisse ; elle contient dans son épaisseur un grand nombre de glandes sébacées dont la sécrétion donne assez souvent, surtout chez les enfants, naissance à de l'érythème.

La couche sous-cutanée et l'aponévrose ne nous présentent rien de spécial à noter.

La couche musculaire comprend le droit interne, le premier ou moyen adducteur, le second ou petit adducteur, le muscle pectiné, et le muscle obturateur externe, qui est appliqué sur toute l'étendue de la face externe de la membrane obturatrice ; à la face interne de cette membrane correspond le muscle obturateur interne.

La membrane obturatrice comble, en grande partie, le *trou obturateur* ou *sous-pubien*. Ovalaire chez l'homme et triangulaire chez la femme, ce trou présente son grand axe dirigé en bas, en arrière et en dehors. Il offre à sa partie supérieure et externe une gouttière oblique d'arrière en avant et de dehors en dedans. C'est par cette voie que certains abcès peuvent passer du bassin à la racine de la cuisse et réciproquement. J'ai fait jadis, à l'hôpital Saint-Antoine, l'autopsie d'un jeune homme atteint de luxation coxo-fémorale, qui, à la suite de fortes tractions exercées sur la cuisse, dans un autre hôpital, avait eu un phlegmon de la hanche. Il succomba à une péritonite déterminée par le passage du pus à travers la gouttière sous-pubienne.

La *membrane obturatrice* présente une certaine épaisseur et deux feuillets la constituent : l'un antérieur, l'autre postérieur. Ces deux feuillets, sensiblement accolés dans la moitié inférieure de leur hauteur, s'écartent ensuite pour se fixer aux lèvres de la gouttière sous-pubienne et constituer le *canal sous-pubien*. Entre les deux feuillets se trouvent du tissu cellulo-adipeux, des vaisseaux, et leur écartement est suffisant pour qu'un viscère hernié puisse s'y engager.

Le canal sous-pubien (fig. 287) mesure environ 1 centimètre et demi de longueur sur 1 centimètre de largeur. Au niveau de son orifice antérieur ou de sortie, il est en rapport presque immédiat avec la veine fémorale, qui occupe le côté externe.

Ce canal est, en grande partie, rempli par de la graisse qui se continue avec la couche cellulo-adipeuse péritonéale pelvienne, et il donne passage aux vaisseaux et nerfs obturateurs à leur sortie du bassin.

L'*artère obturatrice* (Voy. fig. 221) présente avec l'anneau crural des rapports signalés page 705 et sur lesquels je n'ai pas à revenir ici. Elle naît, en général, de l'hypogastrique, se dirige horizontalement d'arrière en avant vers le canal sous-pubien, occupe la partie externe de ce canal et se divise en deux branches terminales, l'une externe, l'autre interne. L'externe envoie un rameau à l'articulation coxo-fémorale ; l'interne se distribue aux adducteurs. Elle est accompagnée de deux veines qui se rendent dans l'hypogastrique.

Le *nerf obturateur* est une branche terminale du plexus lombaire. Situé à son origine dans l'épaisseur du psoas, il descend entre le nerf crural, qui est en dehors, et le tronc lombo-sacré, qui est en dedans, et s'engage dans le canal sous-pubien avec l'artère placée au-dessous de lui. A la sortie du canal, il se partage en cinq branches destinées : à l'obturateur externe, au droit interne, et aux trois adducteurs. La branche du moyen adducteur traverse ce muscle un peu au-